RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Aurélie ZAPF
Directrice
Tél : 01.64.63.16.97
Mél : ce.0772301h@ac-creteil.fr

Rue de la Guette
77174 VILLENEUVE SAINT DENIS

Villeneuve Saint Denis,
Le mardi 8 novembre 2021

Compte-rendu

Événement : Conseil d'école N°1

Jour / Heure : Mardi 8 novembre – début de la séance à 18h00 – Fin 20h45

Participants :

Directrice	Mme ZAPF
Enseignantes	Mme AFCHAIN, Mme COMTE, Mme BAUDRIER, Mme ROYER, Mme LAURENT, M. BELHABCHI
Représentants Mairie	M. VANACKER, élu aux affaires scolaires Mme N'KOUKA ZOLA
Représentants des parents	Laetitia JOSSE Priscilla GOMES Lucie BRULE Cécilia JOAQUIM Charlotte GOURDON
Absents excusés :	M. BECOURT, Inspecteur de l 'Éducation Nationale Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire Mme PHARISIEN, Maire

Ordre du jour :

1. Rentrée 2021 et effectifs
2. Fonctionnement de l'école (LSU, Coopérative, APC, manuels, communication au sein de l'école)
3. Règlement intérieur et sécurité
4. Évaluations Nationales
5. Projets d'école et projets de classe
6. Questions pour la Mairie et travaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Compte-rendu :

La Directrice remercie les parents d'élèves et la Mairie d'être présents ce soir et excuse les absents.

1. **Rôle du conseil d'école**

En accord avec tous les partenaires, un règlement au Conseil d'École a été expliqué et adopté. Une nouvelle équipe de parents et d'enseignants étant en place, ce règlement permet de situer les rôles de chacun.

Pour rappel, le conseil d'école a pour fonction : vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école, avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène et sécurité des enfants, etc...) et l'organisation d'activités complémentaires ou culturelles.

Il est composé des enseignants de l'école et un membre du RASED, des parents d'élèves élus en nombre égal au nombre de classes de l'école, du maire ou de son représentant (communes de VSD et de Favières) et le conseiller chargé des affaires scolaires, des personnes invitées en fonction des points abordés à l'ordre du jour, de l'Inspecteur et du DDEN local (délégué départemental à l'Éducation nationale) membres de droit.

2. **Rentrée 2021**

- **Effectifs** : Il y a 144 élèves depuis la rentrée de novembre

PS/MS : 17 + 14 = 31 élèves
GS : 23 élèves
CP/CE1 : 18 + 7 = 25 élèves
CE1/CE2 : 9 + 17 = 26 élèves
CM1/CM2 (A) : 5 + 14 = 19 élèves
CM1/CM2 (B) : 6 + 14 = 20 élèves

Une classe a été ouverte cette année car nous sommes passés de 129 élèves (rentrée 2021) à 144 cette année.

Les ATSEM sont les mêmes toute l'année pour la classe des PS/MS pour permettre aux élèves d'avoir un repère à la demande des parents. Les 4 autres ATSEM tournent entre le dortoir, la GS et le reste des tâches qui leur incombent. Cette organisation a été modifiée par rapport à ce qui avait été dit l'an dernier pour des questions d'organisation.
Nous accueillons cette année une nouvelle ATSEM Ingrid THUAULT qui remplace Dominique DUFOURNET.

Un choix de l'équipe enseignante a été fait de limiter les élèves dans les grandes classes pour permettre aux élèves de vivre plus sereinement leur année scolaire. Pour les cm2, il était important de les préparer sereinement au collège

Deux préfabriqués ont été installés par la Mairie pour la création de la nouvelle classe et de la salle de motricité. Ils ont été achetés pour l'école et peints aux couleurs de celle-ci.

Question des représentants de parents lors du conseil d'école : *Comment se déroulent les séances de motricité dans le préfabriqué ?*

Cela reste réduit pour les classes à nombreux élèves (comme la PS/MS). Les parcours doivent être préparés en amont afin d'avoir tout le matériel nécessaire à disposition mais l'espace est mieux que l'année précédente.

- AESH

Question des parents : *Est-ce qu'un second poste a été affecté à l'école ? Comment est répartie actuellement l'AESH ?*

Une AESH se répartit entre la classe des GS et celles des CM1/CM2. Nous sommes en attente de la nomination d'une autre AESH attribuée à un seul enfant. Elle se répartit entre 5 élèves. L'emploi du temps a été revu entre l'AESH et les enseignants afin que le temps de l'AESH soit plus efficace.

Le recrutement d'une nouvelle AESH est en cours. Il pourrait être intéressant de mettre une affiche de recrutement dans le panneau d'affichage « mairie », les représentants de parents proposent également de mettre une annonce sur Klassly et dans le panneau d'affichage.

- **Résultats des élections des représentants de parents**

Le taux de participation à l'élection est de 45,27% (contre 48,28% l'an dernier et 44,94% en 2019). Il y a eu 91 suffrages pour 201 inscrits (77 bulletins exprimés et 14 votes blancs ou nuls). Cette année encore, des noms sont raturés ou entourés. Il est rappelé aux parents que les règles d'un scrutin classique sont appliquées à l'élection des parents d'élèves et que tout bulletin modifié est compté comme nul.

Sont élus en tant que titulaires : Mme Salacroup-Michette Abigaëlle, M. Kann Philippe, Mme Joaquim Cécilia, Mme Gomes Priscilla, Mme Boullonois Laurie et Mme Brulé Lucie.

Sont élus en tant que suppléants : Mme Riffault Nathalie, Mme Thomas Sabrina, Mme Pham-Nguyen Inès, Mme Josse Laetitia et Mme Gourdon Charlotte.

Afin que les élections soient plus claires encore pour les parents, un petit flyer sera ajouté dans les cahiers de liaison en début d'année. Ce flyer servirait à expliquer aux parents ce qu'est un RPE et comment voter aux élections des RPE. La directrice propose aux RPE de faire un travail conjoint pour la création de ce document.

L'adresse mail générale est à disposition des parents : **rpevsd@gmail.com**

3. Fonctionnement et vie de l'école

- **Horaires de l'école :** L'école ouvre ses portes entre 8h20 et 8h30 le matin. La fin de la matinée est à 11h30. L'après-midi, nous accueillons les élèves entre 13h20 et 13h30. La fin de la journée de classe est à 16h30.

- **Protocole sanitaire :** Pour rappel, un protocole sanitaire a été établi pour la rentrée 2021, comportant une graduation de 4 niveaux. Le passage d'un niveau à l'autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général du territoire.

Nous sommes repassés en niveau 2 JAUNE depuis le 8 novembre.

- **Pour les parents :** Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS- Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore

- identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement[2].
- **L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires** n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.
- **Les gestes barrières :** Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

- **Le lavage des mains est essentiel**. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas;
- avant et après chaque récréation;
- après être allé aux toilettes;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

- **Le port du masque :**

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les espaces clos.

Pour les élèves

Le port du masque est obligatoire en élémentaire pour les élèves à l'intérieur pour les élèves. A l'extérieur, les élèves peuvent enlever leur masque.

- **La ventilation des locaux :** L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois (le matin, à chaque récréation, le midi et le soir)
- **La limitation du brassage des enfants est obligatoire**

Ce protocole est disponible ainsi que l'ensemble des fiches techniques sur https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257

- **Livrets scolaires :**

L'ensemble de l'équipe enseignante (élémentaire et maternelle) utilisera comme l'an passé Edumoov afin de renseigner les progrès des élèves.
Sur l'école, le livret sera remis en mains propres et sur rendez-vous aux parents en février 2021 et en juin 2021 (pour ceux qui le souhaitent).
Sur le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique), les compétences ainsi que les appréciations sont inscrites. Les domaines d'enseignement seront évalués en quatre positionnements de niveau dans le LSUN :

- non atteints,
- partiellement atteints,
- atteints,
- dépassés.

- **Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative affiliée à l'association départementale OCCE 77 sont contrôlés par un commissaire aux comptes. Ils ont été vérifiés par un parent avant transmission : Mme Da Silva (cahier des pièces comptables, saisie informatique des recettes et dépenses, relevé bancaire du mois d'Août 2021).

Cette année, Mme Baudrier est à nouveau mandataire de l'OCCE 77-2251. Elle est secondée par Mme Zapf.

- Solde en fin d'exercice (31/08/2020): 3065,44 euros

- Principales dépenses pour l'exercice en cours (depuis septembre 2021) : affiliation OCCE et assurance (370,36 €), achat de matériel pour les classes, Prix des Incos (342,57€) ainsi que la rémunération de la conteuse qui interviendra à chaque période dans les 6 classes (750 euros sur l'année).

- Une subvention municipale de 1300 euros doit être donnée prochainement pour l'année 2021-2022.

Cette subvention est une aide au financement des cars lors des sorties. Cependant elle est du même montant chaque année alors que le nombre d'élèves et de classe ne cesse d'augmenter. Est-il prévu de la part de la Mairie une subvention supérieure cette année ?
Réponse de la Mairie : La demande sera étudiée.

Au 6/11/2021, les comptes de la coopérative sont créditeurs de 4619,2 €.

L'appel au don a été lancé avant les vacances de la Toussaint. La participation des familles a été clôturée et à

début novembre est de 1913,7 €.
L'équipe enseignante remercie les parents pour leurs dons.
L'argent de la coopérative est commun aux classes.

Dans le but de rapporter de l'argent à l'école, les RPE proposent quelques animations comme la vente de gâteaux à chaque période et à l'heure de la sortie d'école.
Certains parents ont partagé aux RPE ne pas savoir combien donner à la coopérative. Les parents demandent que les dépenses soient explicitées (encore plus) afin de permettre aux parents de se rendre compte du coût des sorties par exemple.

Certains projets ne rapportent pas d'argent (ex : le Festival du livre) mais des dons.

Un budget sera attribué aux délégués de classe pour leurs projets d'école. L'an dernier des jeux de cour avaient été achetés grâce à cet argent.

Le RPE demande s'il ne faudrait pas changer d'organisme de coopérative. L'équipe enseignante rappelle les différences entre les deux organismes (OCCE et USEP). Elle rappelle également qu'il avait été proposé à la Mairie de financer l'USEP.
Il est nécessaire de prendre un peu de temps pour ces changements, temps dont a manqué l'équipe enseignante ces derniers mois au vu du contexte sanitaire. C'est un projet qui reste à prévoir.

- **Sorties scolaires**

L'équipe enseignante aimerait organiser des sorties liées au projet de classe de chacun mais l'argent récolté offre peu de possibilités.
Les enseignants étudient tout de même les différentes sorties qu'ils pourraient prévoir dans l'année.

- **APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) :** Ce sont des aides sur le temps du midi qui permettent de travailler en petit groupe des compétences précises. Elles sont proposées aux élèves sur un période.

Elles ont démarré dès la 2ème semaine de classe et vont se poursuivre tout au long de l'année. Elles seront très densifiées (3 créneaux par semaine : lundi, mardi et jeudi) jusqu'à décembre :

  - Les GS : travail sur la compréhension de consignes
  - Pour le Cycle 2 : la lecture principalement est abordée
  - Pour le Cycle 3 : travail sur la fluence, la conjugaison ou la construction du nombre. Les bases sont revues et les points difficiles retravaillés.
  - Un groupe travaille sur l'informatisation de la bibliothèque, cela se fait sur la base du volontariat, ce n'est pas à caractère obligatoire.

Les enseignants proposent des élèves et ce sont aux parents de valider ou non la venue de leurs enfants aux APC.

- **RASED :** Mme Bars-Valeyre, psychologue scolaire, intervient prioritairement à l'école pour les dossiers EGPA, les passages anticipés et les demandes de dossiers MDPH, des entretiens individuels avec les élèves en ayant besoin, des observations de classe en maternelle. Elle participera aux équipes éducatives selon la nature des difficultés des élèves et selon sa disponibilité.
  La directrice de l'école rappelle que la psychologue scolaire peut être contactée directement par les parents

sans qu'ils n'aient besoin de passer par l'école. Mme Bars-Valeyre a transmis un mot aux parents via les cahiers de liaison au mois de septembre, sur lequel figure son téléphone ou son adresse mail.

- **Inspection :** L'inspecteur de la circonscription de Chaumes-en-Brie pour l'année 2021/2022 se nomme M. Bécourt. Il est entouré d'une équipe de circonscription qui l'accompagne et que les enseignants peuvent saisir pour des projets, des questions ou pour les aider à répondre à certaines problématiques.
- **Santé et prévention :** Les MS vont passer une visite médicale avec l'infirmière de la PMI (dépistage visuel, auditif, développement du langage...). A la suite de ces tests, elle adressera un courrier à chaque famille et des recommandations si nécessaire : la réalisation d'un bilan auprès d'un spécialiste (ophtalmologiste, orthophoniste...). Elle fait part oralement de ses constats à la maitresse de la classe. Selon certaines problématiques, elle peut recevoir les parents à la PMI de Tournan-en-Brie.

Les CE2 ont reçu la visite de l'infirmière scolaire du collège en octobre.

Question des parents : *Quels sont les décloisonnements mis en place cette année ?*

Nous attendions que l'équipe soit fixe et que chacun ait trouvé ses marques pour prévoir des décloisonnements. L'équipe en discutera durant cette période et l'information sera transmise au 2ème conseil d'école. Il est possible, malgré le protocole sanitaire en vigueur, que les enseignants décloisonnent.

Question des parents : *Comment faire en cas d'absence d'un enseignant ?*

Les élèves ne peuvent pas être brassés, de ce fait il n'est pas possible de répartir les élèves dans les autres classes. La mairie ne peut pas accueillir les élèves.

- **Communication au sein de l'école**

Plusieurs moyens sont à disposition au sein de l'école :

- Le cahier de liaison : pour toute question, pour toute information à communiquer à l'équipe enseignante, pour les prises de rendez-vous et les absences. Il est à vérifier tous les soirs. En cas d'absence, le parent est tenu de la justifier dans le cahier de liaison à l'endroit prévu à cet effet.
- L'affichage devant l'école pour tout ce qui est communication générale. Cependant, certaines informations ne sont pas lues.
- L'entretien avec l'enseignant qui permet de discuter des problématiques ou des questionnements liés à son enfant. Nous demandons aux parents de prendre rendez-vous via le cahier de liaison.
- Klassly (ancien Klassroom) : l'ensemble de l'équipe enseignante a fait le choix de poursuivre avec l'application Klassly comme outil de communication vie de classe / parents. Le premier interlocuteur des parents est l'enseignant.

Voici quelques chiffres :

- 198 membres pour 124 élèves soit 86% des parents de l'école
- 6 classes présentes
- 48 publications à la fin de la 1ère période
- 80 % de vues en moyenne

L'équipe enseignante attire l'attention des parents sur les attitudes ou écrits parfois agressifs de certains parents lorsqu'ils sont mécontents (dans les carnets, sur Klassly ou oralement). Les enseignants peuvent modérer certains commentaires.

Il est rappelé qu'aucun propos agressif (à l'oral et à l'écrit) envers l'équipe éducative (enseignants et ATSEM) ne peut être toléré. Pour rappel, une charte a été signée entre les parents, les enseignants et la directrice, rappelant le bon fonctionnement de la communication au sein d'une école.

Un avenant au règlement intérieur sur ce thème sera proposé au vote cette année.

Question de parents : *Est-il possible de revoir l'organisation des réunions de rentrée : ne pas commencer la réunion avant 18h pour que les parents qui travaillent puissent venir (temps de trajet); ne pas mettre toutes les réunions au même moment pour que les parents ayant plusieurs enfants scolarisés puissent assister à toutes les réunions ?*

L'équipe enseignante a entendu les remarques des parents quant à l'organisation des réunions cette année. Elle essayera au maximum de faire 2 jours de réunions l'année prochaine, cela dépendra également de l'organisation de chaque enseignant.

Mme Zapf attire l'attention des parents sur l'horaire : sa réunion était à 18h et seulement 5 parents sur 19 se sont présentés.

Question de parents : *Merci aux Maitresses pour les informations/retours sur Klassly. Le contenu de certaines classes reste moins illustré.*

L'équipe enseignante rappelle que Klassly est un outil de communication et qu'il est à la discrétion de l'enseignant qui l'utilise comme il le souhaite. L'outil est pratique pour la direction pour communiquer une information le plus rapidement possible. Tout enseignant a une utilisation différente de Klassly. Certains choisissent d'y mettre les devoirs, d'autres des photos, d'autres uniquement le travail de classe. C'est le choix de chacun et les parents se doivent de le respecter.

- **Manuels scolaires**

Nous rappelons que le choix de la pédagogie appartient à l'enseignant de la classe et que chaque classe respecte les programmes de l'éducation nationale.
Nous continuons à uniformiser les méthodes et les outils pour l'ensemble de l'école.

Pour le cycle 1 : Accès + MHM en GS
En PS/MS, l'enseignante utilise les outils MHM, ce qui uniformise davantage les outils utilisés tout au long de la primaire.

Sur l'élémentaire : un travail autour du jeu et de la découverte des apprentissages par l'élève est appliqué dans toutes les classes (méthode MHM ou autres).

Sur le cycle 2, les élèves continuent d'utiliser la méthode Piano, c'est une méthode répondant aux demandes ministérielles : entrée par le graphème.

4. Règlement intérieur et sécurité

Sécurité : Le plan Vigipirate Renforcé est toujours activé, aussi les locaux ne sont pas ouverts aux parents sur le temps scolaire, sauf autorisation préalable de la directrice.

Il est rappelé que les retards mettent en péril le Plan Vigipirate : M. Bécourt, notre IEN a demandé que l'on n'ouvre plus les portes, dorénavant, en dehors des horaires prévus. Les portes resteront donc fermées après 8h30. L'enfant pourra venir à l'école sur la deuxième partie de la journée (entre 13h20 et 13h30).

3 exercices de mise en sûreté sont obligatoires chaque année. Leur but est de permettre aux élèves et aux personnels de l'école de prendre des habitudes.

- L'exercice incendie s'est déroulé le vendredi mardi 21 septembre matin pour toute l'école. Il a été déclenché dans le préfabriqué de la salle de motricité. Le point de ralliement est matérialisé par un panneau installé au niveau du verger (derrière le parking enseignant et la classe maternelle).
Les 4 bâtiments ont évacué en 3'40 (Temps mis pour évacuer entièrement les bâtiments, rejoindre le point de ralliement et compter les élèves).

Le prochain exercice d'évacuation « type incendie » sera effectué en cours d'année 2022, mais les élèves et/ou les enseignantes n'en seront pas informés à l'avance. L'objectif des exercices d'évacuation est d'acquérir les bons réflexes en cas d'incendie. La mairie sera conviée à cet exercice afin de vérifier les installations, car l'outil de signalisation est peu fiable.

Des cornes de brume vont être rachetées pour le prochain exercice car celles qui sont sur l'école sont défaillantes.

- L'exercice PPMS Intrusion-Attentat n'a pas encore eu lieu. Ce sera fait avant les vacances de décembre. Les parents et la Mairie seront sollicités pour être observateurs. Le scénario est défini par l'Inspection Académique.

L'équipe précise qu'à l'école primaire les élèves sont sensibilisés à la prévention des risques, aux missions des services de secours, aux gestes de premiers secours et aux règles générales de sécurité. L'exercice est présenté en fonction des âges, en aucun cas cet exercice ne doit être anxiogène pour les élèves.

Vote du règlement intérieur : L'équipe enseignante propose un avenant au règlement intérieur, qui a été élaboré conformément au règlement type départemental.

Un document est remis en début d'année scolaire à chaque famille pour signature. Il s'intitule : « Pour bien vivre la relation parents/enseignants » et situe les règles de bonne conduite pour tous. Il est attendu de chacun des paroles et des écrits respectueux, permettant ainsi une relation constructive pour la scolarité des enfants.
L'outil de communication Klassly mis en place sur l'école est soumis à des règles de fonctionnement : les enseignants ne sont pas chargés de répondre aux sollicitations des parents le week-end et les vacances. Ils le feront dès que possible et selon leur disponibilité.
Il est également rappelé que les publications sont à la discrétion des enseignants. Ils choisissent les contenus qu'ils souhaitent partager de leur vie de classe.

Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité. L'avenant sera diffusé aux familles au mois de novembre 2021.

5. Évaluations nationales

Les évaluations nationales ont été passées en septembre pour les classes de CP et CE1. Les résultats ont été présentés collectivement en octobre aux parents avant une remise individuelle pour chacun des élèves. Les parents souhaitant des explications concernant les résultats ont pu s'entretenir avec l'enseignant.

De manière générale, les résultats sont plutôt bons et tendent à s'améliorer.
Il y a des items qui progressent et d'autres pour lesquels l'équipe va s'interroger sur les apprentissages mis en place pour réussir les attendus de ces évaluations.

Les CP connaitront une 2ème session en janvier 2022.

Le but de ces évaluations est de faire un diagnostic national des apprentissages des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) des élèves. Elles sont complétées par des évaluations en 6ème qui permettent aux écoles de construire des parcours d'apprentissages pour les élèves.

Les évaluations de 6ème ont été envoyées dans les écoles : Seuls 6 résultats ont été reçus sur les 9 élèves et les résultats sont bons en français. En mathématiques, la notion des problèmes de grandeurs est à améliorer.
La liaison école-collège prévue en novembre devrait permettre d'affiner les résultats reçus (si besoin, un point sera fait au second conseil d'école).

Question des parents : *Est-il possible de communiquer les résultats aux évaluations nationales de CP/CE1 sur : les résultats précédents de l'école, la base nationale et sur la base des écoles de la circonscription ?*

Les résultats de l'école sont communiqués en annexe. Un comparatif avec l'année précédente est fait. Nous n'avons pas encore le retour de la circonscription et n'avons jamais eu de comparaison par rapport au national. Il existe une comparaison par rapport au bassin (l'école de Villeneuve St Denis appartient au bassin de Tournan-en-Brie) qui pourra être présenté lors du 2ème semestre s'ils sont en notre possession.

6. Projet d'école et projets de classe

- **Rappel des grands axes du Projet d'Ecole :**

- Orientation 1 : Apprendre à comprendre (améliorer la compréhension des textes, organiser un parcours littéraire, Améliorer la lecture et la compréhension des consignes)
- Orientation 2 : Améliorer les compétences en langue orale et écrite (renforcer les compétences écrites, renforcer les compétences écrites)
- Orientation 3 : Savoir vivre ensemble et respecter l'autre et ses différences (vivre la coopération, réduire les conflits entre élèves)

Le projet d'école est en cours de réécriture et devra être présenté cette année.

- **Projets de classes :**

- La communauté du Val d'Europe Agglomération propose aux classes des interventions en EPS et en Anglais. Les intervenants sont habilités par l'Education Nationale, les projets en EPS sont transmis pour validation à Monsieur l'Inspecteur. Le financement des séances est pris en charge par VEA.

- Madame Sébille intervient en EPS 1h30 par semaine auprès des élèves de CM1/CM2 (2 classes). Durant la période de natation des CM1/CM2, ce sont les CE1/CE2 qui bénéficie de son intervention (période 2).

- Mme Philibert remplace Mme Laverie en anglais et intervient sur 2 créneaux de 45 min par semaine auprès des classes de CM1/CM2 : les mardis et vendredi matin (période 1 et 2) et lundi et jeudi matin (de la période 3 jusqu'à la fin de l'année).

Il est précisé par l'équipe que les intervenants de Val d'Europe Agglomération ont tous les deux un excellent relationnel avec les élèves.

12 séances de natation pour toutes les classes d'élémentaire sont financées par VEA (centre aquatique de Bailly Romainvilliers) et le transport par la commune. Elles ont démarré le 18 octobre pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) et auront lieu en février pour les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2). Cette année, il a été décidé que tous les élèves de l'élémentaire apprendraient à nager. Les séances de natation sont également massées, les élèves ont deux cours de natation par semaine.

- Prix des Incorruptibles : l'ensemble des classes participe cette année encore à un projet autour des livres. Par niveau de classe, des livres (albums, romans ...) sont proposés aux élèves. Tout un travail de mise en réseau est effectué. Les élèves voteront au mois de mai pour leur livre préféré de la sélection comme tous les autres participants (plus de 400 000 chaque année). Il peut leur être proposé selon les classes de participer aussi à un concours d'illustrations autour des livres de leur sélection.
- La salle de concert File 7 a proposé un partenariat avec l'une des classes de cycle 3 pour créer une carte postale sonore de la ville. Un accompagnement des élèves est fait par des professionnels (radio, bruiteur, musicien). Des interviews des personnes âgées du village par les élèves associées à ces corps de métiers devraient permettre de retracer l'histoire de Villeneuve Saint Denis. A terme, le but est d'avoir des QR code dans le village afin d'avoir accès aux histoires du village.
- La BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) interviendra dans les classes de CM1/CM2 cette année encore pour le permis internet et sensibilisera les élèves au cyber-harcèlement.
- Les classes de CM1/CM2 ont fait un travail en début d'année avec Mme Mattéi, ERDC (Enseignante Référente des Difficultés de Comportement) autour du climat scolaire et de comment chaque élève pouvait travailler à l'amélioration de celui-ci.

- **Projet commun à toutes les classes :**

- L'équipe enseignante a choisi de travailler sur un thème commun à toutes les classes : « Le tour du monde ». A chaque période correspondra un travail sur un continent choisi :

P1 : Amérique
P2 : Europe
P3 : Océanie
P4 : Asie
P5 : Afrique

Ce thème rythmera notre année et sera le fil conducteur pour notre exposition au mois de mai (selon les conditions sanitaires). Chaque enseignant est libre de travailler le projet comme il le souhaite. Un chant commun à l'école est travaillé à chaque période.

- <u>Informatisation de la bibliothèque :</u> le projet est en cours de finalisation. Les élèves et Mme Afchain se sont grandement investis dans ce projet. Les élèves pourront à nouveau prochainement aller à la bibliothèque sur le temps de récréation dès que tout sera finalisé.
- Nous avons également relancé le projet des « Piles solidaires » : la collecte des piles servira à financer l'amélioration des conditions de vie de la communauté Huarpe, dans la province de Mendoza en Argentine grâce au partenariat avec « Électriciens sans frontières ».
- L'Ehpad de Villeneuve Saint Denis a également pris contact avec l'école pour créer le projet intergénérationnel qui a été suspendu ces derniers mois.

Question des parents : *A-t-on reçu le nouveau matériel informatique pour l'école ?*

10 ordinateurs, des vidéos-projecteurs et des Chromecast pour chaque classe sont mis à disposition. Les B-Bot sont en attente de réception. La Mairie a également prévue un mobilier de rangement pour les ordinateurs.

Question des parents : *Quid du potager ? Et du compost ?*

Ces deux projets continuent d'exister. Nous relancerons le potager au printemps. Les enfants continuent d'apporter des détritus pour le compost.

L'équipe enseignante souhaiterait avoir des petits carrés au sein du potager pour permettre à chaque classe de faire ses cultures.

Question des parents : *Pourriez-vous annoncer les dates de la Grande Lessive en amont ? (Maintenant pour la prochaine en mars ?)*

Nous avions prévenu les années précédentes les familles et peu s'étaient emparées de ce projet qui peut toucher toute la communauté. Tout le monde peut afficher son œuvre, le but étant de promouvoir l'art. Nous avons donc choisi de faire de l'édition d'octobre un projet d'école.

Nous ne savons pas encore si nous participerons à l'édition de mars. Cela dépendra des projets en cours dans les classes mais nous entendons la demande et préviendrons les familles en amont.

Question des parents : *Est-ce que vous avez les dates pour le festival du livre et pourra-t-il avoir lieu en présentiel ?*

A la demande des RPE, nous avons convenu du mois de novembre pour le Festival du Livre. Il aura donc lieu en présentiel du 22 au 26 novembre. La communication aux familles sera faite la semaine prochaine.

7. Questions Mairie et travaux

Les parents souhaitent remercier l'équipe municipale pour avoir mené à bien le projet de dématérialisation des réservations de la cantine et garderie.

- **Fonctionnement et Roulement des ATSEMS:**

Question des parents : S'il y a roulement des ATSEMS et que celui-ci est anticipé, pourriez-vous indiquer sur Klassly, affichage devant l'école... les ATSEMS nominées pour la nouvelle période ? Surtout pour la classe des PS/MS (Matin, Après-midi, Sur le temps de la sieste...). Cette demande est systématique, serait-il possible de la mettre en place ?

Dans la mesure du possible, l'équipe enseignante pourra indiquer les affectations des ATSEMS. Il est à noter que si une ATSEM est absente, toute l'organisation sera revue.

- **Cantine :**

Question des parents : Problème de nuisance à la cantine : la solution employée par le personnel à la cantine n'est pas adaptée.

Le personnel de cantine fait tout son possible pour gérer les nuisances malgré un rythme soutenu (Cette année, deux services s'enchainent). Depuis la rentrée, le personnel de cantine informe par le biais du cahier de liaison quand les règles n'ont pas été respectées.

Le RPE propose de faire rédiger un mot par la mairie afin d'expliquer les règles de la cantine. La Mairie envisage d'inviter un membre du RPE afin de se rendre compte de ce qui se passe lors du temps de cantine. Le Permis à points devait être remis car il est assez efficace.

Question des parents : Le masque peut-il être porté par tout le personnel présent dans la cantine comme le protocole le prévoit ?

C'est déjà le cas mais un rappel sera fait auprès du personnel de cantine.

Question des parents : Peut-on ajouter le contenu des goûters servis à la garderie sur le site (avec ceux de la cantine ?). Depuis plusieurs années, nous avons les mêmes retours, les enfants continuent d'avoir faim.

Depuis juin, et ce, après un sondage auprès des enfants, le personnel du périscolaire fait les courses tous les mois afin de donner des goûters que les enfants apprécient. Un programme de la semaine peut être présenté sous réserve du nombre d'enfants inscrits au périscolaire.

- **Structure :**

Question des parents : Le mur en pierre devant l'école s'effrite - notamment une très grosse pierre – cela représente un danger pour tous.

Ceci a été réglé.

Question des parents : Nous avions déjà évoqué l'année dernière les morceaux de carrelage tranchant sur la pelouse devant l'école. Ces morceaux se décollent du bas de la façade de la garderie/cantine.

Ceci a été réglé.

Question des parents : Où en est le projet alarme lumineuse dans les classes pour prévenir des dangers intrusion/incendie ?

Ce n'est pas prévu pour le moment.

Question des parents : Peut-on installer des films occultants sur les vitres des classes de maternelles ?

Dans la classe des PS/MS, ce n'est pas prévu.

Question des parents : Suite à la visite du technicien, les films occultants déjà posés ne tenaient plus, ont-ils été recollés ?

Les films occultants ont été recollés en fin d'année dernière après le remplacement des vitres.

Question des parents : Chaque année, et particulièrement au troisième trimestre, enfants et enseignants des classes d'élémentaires sont confrontés aux fortes chaleurs et à l'impossibilité d'utiliser le tableau blanc des

classes qui n'est plus visible dès 9h du matin. Avez-vous prévu d'installer des stores sur les fenêtres des classes d'élémentaires côté rue pour amoindrir les montées en températures et permettre enfin l'utilisation du tableau ?

Il devrait être possible cette année d'installer des stores dans les 2 classes d'élémentaire. Les enseignants devraient être contactés dans le courant de l'année.

Question des parents : Suite aux infiltrations d'eau dans le mur, un seul côté du mur a été refait, quid de l'autre côté du mur ?

La mairie interviendra durant l'année.

Question des parents : Lors du dernier conseil vous avez évoqué l'installation de caméra sur le parvis de l'école. Est- ce toujours en projet ?

Ce projet coûteux est en cours, la mairie informera de la suite courant 2022.

Question des parents : Serait-il possible d'ajouter une boite aux lettres RPE à côté de la boite aux lettres de l'école ?

La mairie n'en voit pas l'intérêt et ne sait pas si cela est techniquement faisable. L'école propose de partager sa boite aux lettres et s'engage à ne pas ouvrir le courrier destiné aux RPE.

- **Garderie :**

Question des parents : Demande de mise ne place d'études dirigées le soir après l'école : En fin d'année dernière deux enseignantes se sont portées volontaires. Peut-on étudier rapidement cette question svp ?

La mairie accepte sur le principe de mettre en place les études dirigées, toutefois une étude reste à faire (taux horaire, personnels, organisation, nombre d'enfants...). Un sondage auprès des parents sera fait pour connaitre le nombre d'enfants qui pourraient être concernés.

La directrice s'engage à appeler l'IEN le lendemain pour prendre des renseignements et permettre de répondre à certaines questions de la Mairie et des parents : recrutement de personnes hors Éducation Nationale, taux horaire ...

Question des parents : Demande de garderie pendant toute la période des vacances scolaires :

Cela n'est pas possible car la mairie n'a pas les ressources nécessaires. Les parents peuvent inscrire leurs enfants dans d'autres garderies. Une communication sera faite par la Mairie pour rappeler aux parents les possibilités qui existent.

Question des parents : Protocole actuel en cas de Covid à la garderie (exemple le mercredi) ? Et maintenant en passant au niveau vert ?

Comme à l'école, la garderie doit fermer en cas de Covid. Les enfants ne pourront pas se rendre à l'école durant 7 jours. Cette décision est valable quel que soit le niveau du protocole sanitaire.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Remarque en fin de conseil d'école des RPE : Les enfants ont apprécié la journée déguisée sur le thème « El Dia de los Muertos » ainsi que l'intervention de la conteuse.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 8 novembre 2021

Mme Royer, Secrétaire de séance d'École

Royer

Mme Zapf, présidente du Conseil

A. Zapf.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Annexe : Résultats des évaluations nationales de l'école (comparaison avec 2020)

RÉSULTATS EVALUATIONS NATIONALES - SEPTEMBRE 2021

CE1 - MATHS

Compétences	Lire des nombres entiers	Ecrire des nombres entiers	Représenter des nombres entiers	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et	Calculer mentalement	Additionner	Soustraire	Associer un nombre entier à une position	Reproduire un assemblage
Moyenne 2020	96,25%	90,00%	85,29%	83,33%	88,24%	87,50%	65,54%	34,31%	82,35%
Moyenne 2021	83,75%	80,00%	65,23%	69,79%	87,14%	75,78%	50,89%	35,72%	70,54%

CE1 - FRANÇAIS

Compétences	Ecrire des syllabes simples et complexes	Ecrire des mots	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)	Comprendre un texte lu seul(e)
Moyenne 2020	76,47%	65,20%	92,55%	95,29%	75,32%	49,89%	79,41%	83,09%
Moyenne 2021	80,21%	80,73%	92,50%	92,92%	89,69%	61,72%	83,75%	85,94%

CP - MATHS

Compétences	Lire des nombres entiers	Ecrire des nombres entiers	Résoudre des problèmes	Quantifier des collections	Comparer des nombres	Associer un nombre à une position	Espace et géométrie Reproduire un assemblage
Moyenne 2020	90,45%	93,71%	66,89%	84,15%	60,20%	39,44%	59,03%
Moyenne 2021	97,78%	93,58%	70,37%	82,35%	55,29%	56,37%	61,11%

CP - FRANÇAIS

Compétences	Comparer des suites de lettres	Reconnaitre des lettres	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Manipuler des syllabes	Comprendre des mots lus par l'enseignant (e)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)
GS/CP	83,50%	67,89%	80,10%	56,77%	68,70%	71,45%	87,74%	62,98%
CP/CE1	81,55%	76,53%	76,92%	56,92%	84,81%	81,48%	91,67%	80,3%